

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 20

Artikel: La guerre des psaumes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La guerre des psaumes.

C'était en 1839. Le gouvernement radical du canton de Zurich, dirigé par Louis Keller et le bourgmestre Hirzel, auxquels il faut joindre le directeur d'école, Théodore Scherer, réfugié allemand, venait d'appeler aux fonctions de professeur de théologie le savant wurtembergeois Strauss, qui, tout en admettant les vérités morales du christianisme, contestait la divinité de Jésus-Christ.

Les écrits de Strauss faisaient beaucoup de bruit en Allemagne, notamment celui qui avait pour titre : la *Vie de Jésus*, publié à Tubingue en 1835 et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Les discussions orageuses qu'il souleva avaient amené la destitution du jeune professeur de théologie à Tubingue.

De pareils antécédents n'étaient guère propres à faire accueillir favorablement ses doctrines dans le canton de Zurich. Sa nomination à la première chaire de la faculté théologique, par le gouvernement, fut généralement considérée comme une attaque contre le christianisme, contre la religion nationale que l'on suivait depuis longtemps. Presque toutes les paroisses protestèrent et nommèrent un comité de 22 membres, qu'on a appelé *Comité de la foi*, chargé de diriger l'opposition.

Les ennemis du gouvernement se rallièrent au mouvement religieux, auquel ils donnèrent bientôt un caractère politique. Des pétitions, demandant la révocation de Strauss, furent couvertes de 40 mille signatures. L'autorité crut devoir céder devant cette imposante manifestation populaire et congédia Strauss avec une pension de 2,000 fr. à titre d'indemnité.

Cependant les nominations aux plus hautes fonctions publiques qui eurent lieu peu de temps après, ainsi que divers actes administratifs, étaient empreints d'entêtement et de revanche contre les pétitionnaires, dont le comité, loin de se dissoudre, demeura constitué pour surveiller les actes du pouvoir au sujet des changements à apporter aux lois sur l'Eglise et les écoles.

Le gouvernement crut pouvoir tout apaiser par des demi-concessions et se relever de sa chute. Il se trompait. Un arrêté interdisant les réunions de communes convoquées par le comité central des paroisses pour délibérer sur les pétitions présentées, fut considéré comme une atteinte à la souveraineté du peuple.

Le comité protesta par une circulaire à ses commettants. Cette circulaire fut saisie et ses auteurs déférés aux tribunaux. Le gant était jeté; à la religion se joignait maintenant l'intérêt communal, le droit de pétition, la liberté de la presse, le droit d'association, etc., etc. Dès cet instant le mouvement, auquel s'associa de plus en plus la ville de Zurich, d'abord religieux, devint décidément politique.

Une assemblée populaire fut convoquée pour le 2 septembre à Kloten, village voisin de Zurich; elle réunit 15 à 20 mille citoyens, qui décidèrent, à l'unanimité, d'envoyer au gouvernement 22 délégués pour lui présenter diverses demandes. L'importance de cette manifestation jeta l'anxiété chez bien du monde; des événements fâcheux étaient à prévoir. Les troupes appelées à Zurich n'avaient guère l'air de partager les vues du gouvernement, qui les licencia en grande partie pour apaiser le peuple. Il ne resta dans la capitale qu'une vingtaine de cavaliers et 120 recrues de l'école militaire.

Le gouvernement avait moralement cessé d'exister, et l'on s'attendait à ce que, le 9 septembre, jour où le Grand Conseil était convoqué, celui-ci abdiquerait, ainsi que le Conseil d'Etat, en présence des 20 mille citoyens qui devaient arriver au chef-lieu pour assister à cette déchéance. Les bruits d'une demande d'intervention fédérale augmentèrent encore la fermentation et produisirent un tel émoi dans le pays que déjà, dans la nuit du 5 au 6, les populations de Pfäffikon, Illnau, Bauma et d'autres localités, ayant à leur tête le pasteur Hirzel, de Pfäffikon, marchèrent sur Zurich en chantant des psaumes à tue-tête comme les soldats de Cromwell. C'est cette particularité qui a fait appeler ce mouvement la *Guerre des psaumes*.

Il est curieux de lire, en détail, le récit de cette équipée, raconté par son chef: « Je recommandai » mon âme au Seigneur, dit le pasteur Hirzel, et » je fis sonner le tocsin. Bientôt les 12 communes » du district de Pfäffikon se trouvèrent réunies au » nombre de 600 hommes. Bientôt Ruschlikon, Hitt- » nau et Bauma ajoutèrent à notre troupe 4 à 500 » hommes, et au départ nous étions au nombre de » 2,000. Tous promirent d'obéir et nous nous mi- » mes en marche. A mesure que nous traversons » les villages, des centaines d'hommes se réuni- » saient à notre troupe, qui, arrivée à Dusseldorf, » était de 4 à 5,000.

» La contenance grave de cette immense troupe
» traversant le pays au milieu de la nuit, avec un
» calme que n'ébranlait pas même la vue des mai-
» sons de leurs ennemis, devant lesquelles nous
» passions, a produit sur moi une impression qui
» restera éternellement gravée dans mon cœur. Pas
» un cri, pas un appel; le plus profond silence,
» interrompu seulement à l'entrée des villages par
» le tocsin qui sonnait à notre approche ou par le
» chant des psaumes que répétaient des milliers de
» voix.

» Nous fîmes halte sur les hauteurs de la route
» de Winterthur, où le gouvernement nous envoya
» des délégués chargés d'entendre les vœux du peu-
» ple. Mais il était trop tard; les plus montés, et
» ils étaient en grand nombre, voulaient à tout prix
» l'abdication du gouvernement. Il fut donné
» deux heures pour réfléchir; la réponse se faisant
» attendre, le peuple demanda à entrer en ville. »

Le 6 septembre, vers 9 heures du matin, les masses entrèrent à Zurich, sur 4 hommes de front, le pasteur Hirzel et le docteur Rahn-Escher en tête. Marchaient d'abord 20 à 30 carabiniers, 130 fusiliers, 2 à 3 mille hommes armés de bâtons ferrés et de massues. Une partie de la colonne, conduite par le pasteur Hirzel, se dirigea vers l'arsenal; l'autre partie, conduite par Rahn-Escher, arriva un peu plus tard. Ces troupes marchaient en bon ordre, chantant des cantiques. Arrivée dans la rue de la Cigogne, la colonne du pasteur Hirzel rencontra les 20 hommes de cavalerie conduits par le major Uebel, qui s'avançaient pour maintenir la place libre et pour laisser à l'infanterie, composée d'une quarantaine d'hommes, le temps de charger. Les cavaliers crièrent : *En arrière, la place doit rester libre.* Le pasteur Hirzel répondit : *Paix*, mais ses hommes criaient : *En avant*, et, comme la cavalerie avait le sabre en main, les carabiniers du peuple la tenaient en joue à une dixaine de pas.

Quelques instants s'écoulèrent, et un coup de feu, tiré en l'air, partit des derniers rangs des masses populaires. Alors, dit-on, le pasteur Hirzel, pressé par ses gens, s'écria : *Eh bien, donc, au nom de Dieu... Tirez!* Les masses firent feu sur la cavalerie, qui riposta. Les masses ne voulant point se retirer, malgré une sommation réitérée, et se précipitant avec fureur sur le militaire, l'infanterie fit feu et la cavalerie chargea. Les dragons sabrèrent avec courage. Un des membres du gouvernement, qui siégeait près de là, se présenta, tenant à la main l'ordre de faire cesser le feu. Il se précipita, avec un dévouement sublime, au milieu des combattants et tomba frappé de deux coups à la tête. On releva 9 morts et 18 blessés.

Les masses furent repoussées à deux fois. Le combat cessa et les troupes furent licenciées. Cependant la foule demeurait exaspérée; le tocsin continuait à retentir avec fureur de la cathédrale de Zurich et de toutes les paroisses des bords du lac. Ce son lugubre saisissait profondément les âmes : c'était un moment sublime, mais pénible. Il fut

suivi d'un calme qui faisait présager des événements décisifs.

Les insurgés apprenant que le peuple des communes riveraines du lac se dirigeait sur Zurich, se portèrent au-devant et rentrèrent ensuite en ville, après avoir ainsi doublé leurs forces.

Tout cela se passait sous les yeux de la Diète, réunie en ce moment-là à Zurich.

Enfin, l'agitation se calma par la dissolution du pouvoir exécutif et la formation d'un gouvernement provisoire.

Cette révolution, dite *guerre des psaumes*, aurait pu, à juste titre, s'appeler aussi la guerre du *christianisme libéral*, nouvelle doctrine dont Strauss fut un des premiers champions. — Aujourd'hui que la liberté se fait jour en tous sens et qu'en matière religieuse il n'est d'autre autorité que celle de Dieu et des convictions, de tels événements ne pourraient guère se produire. Les diverses opinions religieuses jouissent maintenant à Zurich de la plus large tolérance. L'orthodoxie y a ses temples, ses pasteurs, et le christianisme libéral les siens. — A Lausanne, nous ne sommes peut-être pas aussi logiques, aussi conséquents; le pasteur, pas plus que le troupeau, n'osent établir franchement la distinction. Nous associons tout, et quand ce mélange de convictions, de foi et de doute ne nous paraît pas assez complet, nous l'assaisonnons de l'éloquence du papisme : Etrange variété !

C'est demain la *Pentecôte*. Cette fête est ainsi nommée parce qu'on la célèbre le cinquantième jour après Pâques. Pentecôte vient du grec *Pentecotes*, qui signifie *cinquantième*.

Les Juifs célèbrent la Pentecôte pendant deux jours, durant lesquels ils ne travaillent point et ne traitent aucune affaire. Elle a pour objet de leur rappeler la promulgation de la loi sur le mont Sinaï; aussi ont-ils coutume d'orner les synagogues, et même leurs maisons, avec des roses et des fleurs tressées en couronnes et disposées en festons.

Dans l'Eglise chrétienne, la Pentecôte se célèbre en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, qui arriva le cinquantième jour après la résurrection de Jésus-Christ. Avant de se dérober par son ascension aux regards de ceux qu'il avait appelés à continuer son œuvre, Jésus leur avait commandé de ne point s'éloigner de Jérusalem. Ils devaient y attendre l'accomplissement de la promesse qu'il leur avait faite : « Jean a baptisé dans l'eau, mais dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. »

Le jour de la Pentecôte venu, les disciples, réunis dans un même lieu, virent s'accomplir la promesse de Jésus-Christ. De ce moment date la promulgation de l'Evangile et l'établissement de l'Eglise chrétienne.

On nous communique les lignes suivantes :

« Le Grand Conseil est réuni depuis huit jours; nos honorables députés ont un air plus grave qu'à